

**2022DT28 A – RELANCE MARCHÉ DE TRAVAUX DE VENTILATION
AVEC CREATION DE VMC COLLECTIVES A MALAUNAY 66
LOGEMENTS
IMMEUBLES : FOCH / CLEMENCEAU / JOFFRE
LOT UNIQUE**

IDENTIFICATION DU MAITRE D'OUVRAGE :

LOGEAL IMMOBILIERE SA
5 Rue Saint Pierre - Boite Postale 158 - 76194 YVETOT CEDEX
TEL : 02.35.95.92.00

MODE DE PASSATION : procédure adaptée passée suivant le Code de la commande publique entré en vigueur au 1^{er} Avril 2019.

Le présent marché est relancé après déclaration sans suite pour motif technique de la procédure de passation précédente en raison d'une erreur sur le C.C.T.P

MODE DEVOLUTION DES TRAVAUX : LOT UNIQUE

VARIANTES FACULTATIVES / OBLIGATOIRES :

Le pouvoir adjudicateur interdit la remise de variantes facultatives par les candidats dans le cadre du présent marché.

La présente consultation est lancée **AVEC 4 VARIANTES OBLIGATOIRES (VOIR LES ARTICLES 4.1.1 ,4.1.2 ,4.2.1 et 4.3.2 DU C.C.T.P)**

SOLUTIONS ALTERNATIVES :

La présente consultation contient une solution alternative n°1 contenant 1 base + 4 variantes obligatoires et une solution alternative n°2 contenant 1 base + 1 variante obligatoire. Les candidats doivent répondre obligatoirement à la solution alternative n°1 et à la solution alternative n°2.

Pour parfaite informations des candidats LOGEAL IMMOBILIERE décidera de retenir soit offre de base avec la solution alternative n°1 soit la solution alternative n°2. Il sera fait application des critères de pondération de l'article 6.2 du présent règlement de la consultation.

VISITES :

Les visites sur sites sont obligatoires. Les entreprises devront se rendre sur le lieu d'exécution de la présente consultation et effectuer par elles-mêmes une visite de site.

Pour cela, LOGEAL IMMOBILIERE pourra fournir une attestation aux entreprises (attestation signée par le Directeur Technique de LOGEAL), demandant aux locataires de faciliter l'accès à leurs logements, pour prendre connaissance des travaux de réfection électrique à réaliser. Cette attestation sera à demander expressément à Mme BEAUFILS Sabrina (Assistante à la Direction Technique) au 02.35.95.91.84.

A l'issue de cette visite, un reportage photographique ainsi qu'une attestation de visite (annexe 9 du CCTP) devront être intégrés dans le mémoire technique.

DELAI D'EXECUTION PREVU : le délai global d'exécution sera de 7 mois y compris congés à compter de la notification de l'ordre de service d'installation et de préparation de chantier. A compter de l'OS, la période de préparation et d'installation sera de 2 mois quant à la durée d'exécution du chantier et des travaux à proprement parler, elle sera de 5 mois.

Le chantier devra impérativement être terminé au 30/09/2023 auquel il est ajouté une année de parfait achèvement conformément à l'article 1792.6 du Code Civil et à l'article 18 du CCAG

Les demandes de dossier de consultation sont téléchargeables sur le site <https://www.marches-securises.fr/>

CRITERES DE SELECTION DES CANDIDATURES :

- les garanties et capacités techniques et financières adaptées à l'objet du marché
- les références récentes des candidats dans des opérations similaires

CRITERES DE JUGEMENT DES OFFRES : (Voir l'article 6.2 du RC)

- la valeur technique de l'offre appréciée au regard du mémoire technique 50 points avec une pondération à 40 %
- le prix des prestations sur 60 points

Le pouvoir adjudicateur se réserve le droit de négocier avec l'ensemble des candidats admis sur tous les éléments de l'offre. Il sera procédé à des entretiens individuels et/ou à des échanges écrits entre le maître d'ouvrage et les candidats.

DATE LIMITE DE RECEPTION DES OFFRES : LUNDI 06 FEVRIER 2023 à 12H00

ADRESSE OU ELLES DOIVENT ETRE TRANSMISES :

Les offres seront à retourner par voie postale en recommandé avec accusé de réception ou contre récépissé à LOGEAL immobilière Pole Marchés 5 rue St Pierre 76190 YVETOT ou par voie électronique à l'adresse suivante <https://www.marches-securises.fr/>

RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES :

Renseignements administratifs : Monsieur Valentin HUCHON - Tel : 02 35 56 34 94

mail : v.huchon@logeal-immobiliere.fr

Renseignements techniques : Monsieur Eric LARCHEVEQUE - Tel : 02 32 94 91 68

Mail : e.larcheveque@logeal-immobiliere.fr

DELAIS ET VOIES DE RECOURS

Précisions concernant les délais d'introduction de recours :

Nous vous informons que vous pouvez exercer :

-Soit un référé précontractuel, en vertu de l'article 1441-2 du code de procédure civile, dans un délai de 11 jours (si envoi des courriers de rejets par voie électronique et/ou télécopie) ou 16 jours (si envoi par LRAR) à compter de la date d'envoi de la notification Soit un référé contractuel dans un délai de 31 jours à compter de la notification de la conclusion du contrat ;

-Et Enfin, en cas de contestation de validité de contrat, une action peut être engagée dans un délai de 2 mois à compter de la date de publication de l'avis d'attribution.

Le tribunal territorialement compétent est le Tribunal Judiciaire de Lille.

DATE D'ENVOI DE L'AVIS A LA PUBLICATION : 13/01/2023